

LE COMTÉ DE TOULOUSE ET LE COMTÉ DE BARCELONE DU DÉBUT DU IX^e AU DÉBUT DU XIII^e SIÈCLE (801-1213): ESQUISSE D'HISTOIRE COMPARÉE

En janvier-février 1213, le comte de Barcelone, roi d'Aragon, Pierre Ier le Catholique est à Toulouse. Le moment est dramatique pour la ville, mortellement menacée par les Croisés de Simon de Montfort. En ces circonstances exceptionnelles, Pierre Ier reçoit en sa vassalité Raimond VII, comte de Toulouse, ainsi que les comtes de Foix, de Comminges et le vicomte de Béarn. Il est salué comme «nostre rey aragonés» par les troubadours languedociens. Il se livre à Toulouse à des actes de pleine souveraineté comme d'accorder un diplôme de protection aux Templiers de la ville.¹ En ces temps de péril, Toulouse —et, avec elle, toute sa région— s'est placée en l'alliance, sous la sauvegarde et même, peut-on dire sans forcer la note, en l'obédience de Barcelone. A Toulouse, à l'aube de l'année 1213, Pierre Ier se comporte en monarque.

Si nous nous reportons quelque quatre cents ans en arrière, c'est à peu près la même scène, mais inversée, qui se présente à nous. Le 4 avril 801, dimanche de Pâques, c'est un comte de Toulouse qui entre dans Barcelone: en l'occurrence Guillaume, cousin de Charlemagne, celui dont la légende fera Guillaume d'Orange. Il commande l'une des armées —la principale assurément— qui ont

1. CH. HIGOUNET, *Un diplôme de Pierre II d'Aragon pour les Templiers de Toulouse (7 février 1213)*, «Annales du Midi», t. LII (1940), p. 74-79 (N. B. J'utilise pour ma part le mode catalan de numérotation des souverains: Pierre Ier de Barcelone, et non Pierre II d'Aragon). L'expression «nostre rey aragonés» est de Raimond de Miraval.

mis le siège devant la ville et on fini par la conquérir sur les Musulmans. Bien que décidée par Charlemagne et placée sous la direction nominale de son fils Louis, roi d'Aquitaine, cette campagne barcelonaise de 801 apparaît surtout comme une affaire toulousaine et septimaniennne. C'est à Toulouse, lors d'une assemblée tenue au printemps 800, que le projet d'offensive a été élaboré. Quant aux corps de troupes qui ont pris la part la plus active dans la conquête, ce sont ceux de Rostany, comte de Gérone (mais d'origine narbonnaise), d'Adémar, comte de Narbonne, et bien sûr de Guillaume de Toulouse.²

Du rapprochement de ces deux événements, on peut, semble-t-il, tirer deux leçons. La première relève de l'évidence: c'est celle des interférences étroites que l'on observe, particulièrement dans les moments de crise, entre l'histoire barcelonaise et l'histoire toulousaine. La seconde est celle du renversement, en l'espace de ces quatre cents ans, du rapport de forces existant entre les deux villes considérées comme centres de pouvoir. En 801, ce sont les guerriers toulousains (et aussi narbonnais) qui l'emportent à Barcelone, ce qui a pour effet de placer, pour plusieurs décennies, les terres «catalanes» dans la sphère d'influence toulousaine et septimaniennne. En 1213, c'est — même si cette hégémonie doit s'avérer éphémère — Barcelone qui s'impose à Toulouse: à la veille de la bataille de Muret, Raimond VII n'apparaît plus guère que comme le brillant second de Pierre le Barcelonais.

Le problème est donc d'essayer d'expliquer ce retournement de la conjoncture en en cherchant, en particulier, les raisons dans une certaine divergence de l'évolution économique et sociale. Il est, plus généralement, de tenter de comprendre pourquoi et comment

2. PH. WOLFF, *L'Aquitaine et ses marges sous le règne de Charlemagne*, dans *Karl der Grosse*, Band I (Düsseldorf 1965); rééd.: PH. WOLFF, *Regards sur le Midi médiéval* (Toulouse, Privat 1978), p. 19-67. Sur la question de la prise de Barcelone et sur les événements consécutifs, on se référera désormais essentiellement à J. M. SALRACH, *El procés de feudalització (segles III-XII)*, vol. II de l'*Història de Catalunya* sous la dir. de Pierre Vilar (Barcelona, Edicions 62, 1987), en part. p. 135-138. Ce dernier ouvrage, remarquablement informé, constitue par ailleurs l'un des éléments de référence principaux pour l'ensemble des problèmes évoqués ici.

Barcelone est parvenue à forger un Etat catalan, puissant et expansionniste, et à s'imposer à la tête d'une nation catalane, alors que Toulouse n'est jamais arrivée (et les malheurs de la Croisade albigeoise n'expliquent pas tout) à bâtir un tel Etat pas plus qu'à rassembler une nation occitane. Dans une telle recherche, la prudence impose de serfer de près la chronologie des évolutions.

* * *

Le IX^e siècle est celui, au moins en apparence, de la prépondérance toulousaine.

Dès 801 et dans les décennies qui suivent, ce sont des magnats toulousains (ou apparentés aux comtes-marquis de Toulouse) qui assurent le gouvernement de Barcelone et de la plupart des comtés qui ultérieurement formeront la Catalogne. Quelques exemples:

— De 801 à 820, le premier comte de Barcelone est Béra, lequel, du moins à partir de 812, se trouve aussi à la tête des comtés de Gérone, Besalú, Conflent et Razès. Qui est Béra? L'historiographie traditionnelle en a longtemps fait un magnat local, d'ascendance wisigothique. Aujourd'hui, l'accord semble s'établir pour voir plutôt en lui, tout simplement, le fils aîné du vainqueur de 801, à savoir de Guillaume de Toulouse (et de la première épouse de celui-ci, Cunégonde). Cependant que Béra règne à Barcelone, c'est son demi-frère Gaucelm (fils de la seconde femme de Guillaume, Guibourc) qui gouverne le Roussillon et le Vallespir.

— En 826, c'est à nouveau un fils de Guillaume de Toulouse, Bernard, qui reçoit le comté de Barcelone, et il y joint, en 827, les comtés de Narbonne, Béziers, Agde, Maguelonne, Nîmes et Uzès: c'est de cet ensemble de possessions qu'il tire son nom de Bernard de Septimanie.

— En 832, c'est encore un comte de Toulouse, Bérenger, qui est investi à la fois des comtés septimaniens (Narbonne, Béziers, Agde...) et de ceux qu'au prix d'un anachronisme on peut qualifier de catalans³ (Pallars, Ribagorça, Roussillon, Vallespir, Besalú, Gérone, Barcelone...).

3. Anachronisme, car, comme on le sait, les termes «Catalogne», «ca-

On pourrait continuer l'énumération avec Odalric, Unifred, Bernard de Toulouse, Bernard de Gothie... Jusqu'en 878, ce sont presque toujours ces comtes-marquis de Toulouse et/ou de Septimanie qui règnent sur les terres situées au sud des Albères.⁴

Une telle situation apparaît clairement dans les dénominations usitées pour désigner les ensembles territoriaux auxquels appartiennent les comtés catalans. Jamais ceux-ci ne sont regroupés sous une appellation commune et spécifique: l'expression de «Marche d'Espagne», pourtant si communément employée aujourd'hui, ne correspond à aucune réalité historique, elle n'apparaît dans aucun des textes officiels du IX^e siècle, c'est un pur fantôme, une invention des érudits du XVII^e siècle. Les comtés catalans sont toujours inclus dans des ensembles plus vastes, dont le centre de gravité se situe au nord des Corbières, dont la capitale se trouve à Toulouse ou à Narbonne: marche de Gothie, marche de Septimanie ou même marche de Toulouse.⁵

On doit toutefois remarquer très clairement que cette emprise toulousaine (ou septimaniennne) est plus apparente que réelle.

Tout d'abord, ces comtes de Toulouse, ces marquis de Gothie qui dominent la Catalogne ne sont ni Toulousains ni Goths. Ce sont des Francs, et plus exactement des Austrasiens, originaires des régions de la Meuse et du Rhin, apparentés au lignage carolingien. Et ils ont un comportement de Francs: ils ne considèrent guère leurs possessions méridionales (toulousaines aussi bien que catala-

talan» n'apparaissent dans les textes qu'au XI^e siècle. Ils sont utilisés ici par simple commodité.

4. Sur la situation politique au IX^e siècle, J. M. SALRACH, *El procés...*, op. cit., ch. IV et V, p. 115-181. On doit bien sûr continuer à se reporter aussi à l'ouvrage classique de R. d'ABADAL, *Els primers comtes catalans* (Barcelona 1958).

5. R. d'ABADAL, *Nota sobre la locució «Marca hispanica»*, «Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona», XXVII (1957-1958), p. 157-164; du même auteur, *Els primers comtes catalans*, p. 3-11. La question a été entièrement reprise par MICHEL ZIMMERMANN dans deux importants articles: *Aux origines de la Catalogne, géographie politique et affirmation nationale*, «Le Moyen Age», 1983, p. 5-40, et *Le concept de Marca Hispanica et l'importance de la frontière dans la formation de la Catalogne*, dans Actes du Coll. intern. de Huesca, 1988 (*La Marche Supérieure d'al-Andalus et ses relations extérieures*), sous presse.

nes) que comme une sorte de base logistique dans les conflits qui les opposent à d'autres représentants de la haute aristocratie franque, dans les guerres civiles qui, pour la conquête du pouvoir, déchirent le monde carolingien, sous le règne de Louis le Pieux comme après le partage de Verdun de 843.

Par ailleurs, ces Francs, très remuants mais peu nombreux, se heurtent à une résistance certaine des élites locales. Déjà la conquête de la Septimanie par Pépin le Bref, en 752-759, n'avait pu s'opérer qu'en recourant à des méthodes de terreur. La conquête de Barcelone, en 801, fut aussi très difficile: les Barcelonnais résistèrent à un long siège et les chroniques nous disent que certains d'entre eux (musulmans ou chrétiens?) préférèrent se jeter du haut des remparts plutôt que de se rendre aux Francs. Enfin, sous Louis le Pieux, en 826-827, se déclenche une violente révolte, particulièrement dans la région d'Ausone. Dirigée par un certain Aisso —récemment identifié comme Aysūn al-Arabi, fils de l'ancien gouverneur musulman de Barcelone— elle unit contre les Francs (et leurs collaborateurs locaux) une part non négligeable de l'aristocratie indigène, tant musulmane que chrétienne. Bien que vaincue, elle porte témoignage de la persistance de vivaces particularismes face à une domination considérée comme étrangère.⁶

L'aboutissement logique d'une telle situation est la prise de pouvoir par une dynastie indigène représentée d'abord par Sunifred, comte de Cerdagne-Urgell en 834, puis par Guifred le Poilu et ses descendants à partir de 870. L'investiture par le roi Louis le Bègue des comtés de Barcelone et Gérone à Guifred le Poilu, en 878, ne représente rien d'autre que la reconnaissance par la haute société franque de son incapacité à gouverner directement les comtés catalans.

* * *

Au X^e siècle, l'évolution est, à s'en tenir à la lecture des événements, assez semblable au nord et au sud des Pyrénées. Elle est

6. J. M. SALRACH, *El procés...*, *op. cit.*, p. 144-147.

conditionnée par l'affaiblissement de plus en plus marqué de la monarchie carolingienne et par l'émergence corrélative de fortes dominations régionales à peu près autonomes. C'est l'âge des principautés territoriales qui se constituent, par regroupements de comtés, un peu partout dans le royaume (duchés de Normandie, d'Aquitaine, comtés de Flandre, d'Anjou, etc.).

En Catalogne, sous les successeurs de Guifred, cette autonomie de plus en plus large, débouche sur une indépendance de fait. Les faits sont si connus qu'il est inutile de les évoquer une nouvelle fois, sinon pour dire que cette marche à l'indépendance a été très progressive et qu'il n'est guère possible d'assigner une date quelconque (988 ??) à celle-ci.

Dans le comté de Toulouse, cette prise de distance à l'égard de la monarchie semble apparemment moins nette car le pouvoir reste exercé par une dynastie franque, celle des Raimond. Mais celle-ci se montre de plus en plus oublieuse de ses origines et parvient à s'insérer parfaitement dans le milieu local: elle s'unit par mariage avec les autres grandes familles du Midi et donne à ses enfants des noms méridionaux.⁷ Forte de cette intégration réussie, elle accède elle aussi à une indépendance à peu près totale. A vouloir cultiver le paradoxe, on pourrait même dire qu'à la fin du x^e siècle, l'indépendance des pays toulousains est encore plus complète que celle des pays catalans. C'est ce que montre en tout cas le mode de datation des actes. En Catalogne, on continue à dater les chartes d'après les années de règne des rois de France: certes, on précise bien que le roi règne ailleurs, dans une contrée étrangère (*regnante in Francia*); il n'en reste pas moins qu'on connaît le nom du roi capétien et même la date précise de son avènement, qu'on se tient donc informé des événements de la cour de France.⁸ Rien de tel en pays toulousain où l'on note à cet égard le désin-

7. En dernier lieu, J.-P. POLY, «*Raimundus cui aliud nutu Dei nomen est Poncius*»: absence du roi et présence du prince dans la Gothie du X^e siècle, dans *França meridional, Catalunya, Aragó i Navarra al voltant de l'any Mil*, Coll. intern. Barcelona 1987 (sous presse).

8. M. ZIMMERMANN, *La datation des documents catalans du IX^e au XII^e siècle, un itinéraire politique*, «*Annales du Midi*», t. 93 (1981), p. 345-375.

térêt le plus total: non seulement on ne sait presque jamais quand le roi a commencé à régner mais on ignore jusqu'à son nom. Qu'importe d'ailleurs? Le seul règne vraiment reconnu, celui dont on se sert quasi exclusivement pour «dater» les documents, est celui du Christ (*Christo regnante*).⁹ En tout cas, à Toulouse comme à Barcelone et peut-être plus encore, l'appartenance au royaume franc ne relève plus vers l'an 1000 que de la fiction.

Cette similitude des comportements politiques ne doit cependant pas cacher de profondes différences dans l'évolution économique et sociale: divergences déterminantes pour l'avenir des deux régions.

La croissance économique —et particulièrement agricole— est au x^e siècle beaucoup plus précoce et beaucoup plus vive en Catalogne qu'en pays toulousain. Certes, dès avant l'an 1000 on commence à défricher en Languedoc. Mais ces quelques conquêtes de terres, d'ailleurs mal connues, n'ont rien de comparable avec le puissant mouvement de colonisation qui se développe au sud des Pyrénées. Celui-ci a débuté en fait dès le ix^e siècle et c'est dans les années 870-950 qu'il atteint sa plus grande ampleur. On s'en prend alors à tous les espaces vierges ou quasi vierges qui, des Pyrénées à la mer, forment une zone de domination indécise entre Chrétienté et Islam. En ce sens, la chance de la Catalogne est d'avoir été une terre de frontière, avec tout ce que ce terme implique d'esprit pionnier. Partout, au prix d'un immense effort de toute la société, et en premier lieu de la paysannerie, le sol catalan est, versant après versant, parcelle après parcelle, débroussaillé, défoncé, planté, semé, bref mis en état de produire. Et le pays se peuple, car le dynamisme agricole s'accompagne d'un dynamisme égal de la démographie. Des centaines d'habitats nouveaux se créent, repérables tant dans les chartes que dans la toponymie et encore souvent observables par les vestiges qu'ils ont laissés.¹⁰ Au rang

9. Voir en particulier *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, publié par P. OURLIAC, et A.-M. MAGNOU (Paris 1984 [t. I] et 1987 [t. II]): Introduction, p. XX-XLVIII et *passim*.

10. P. BONNASSIE, *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle: croissance et mutations d'une société*, 2 vol. (Toulouse 1975-1976 (éd. cata-

de ceux-ci, des églises: ces humbles et admirables églises préromanes, alors construites et parfois préservées jusqu' à aujourd'hui, qui témoignent elles aussi, à leur façon, sur le plan artistique, de la puissance de création qui caractérise la Catalogne à cette époque.¹¹

Cette expansion agraire engendre par ailleurs une société profondément originale, dont la marque principale est l'existence d'une nombreuse et active paysannerie libre. Certes, la liberté paysanne n'est pas inconnue en Languedoc (le servage n'y apparaîtra que plus tard, aux XI^e-XII^e siècles): l'alleu paysan —c'est-à-dire la petite propriété indépendante— semble même figurer en assez bonne place dans les structures agraires. Mais son développement est bien inférieur à ce qu'il est en Catalogne. Ici, le droit d'aprision, à savoir le droit reconnu à chacun de posséder librement une terre qu'il a occupée, défrichée et exploitée de manière ininterrompue pendant trente ans, est à l'origine de la création de milliers et de milliers d'alleux. Dans bien des régions catalanes, l'alleu paysan peut être considéré comme la forme dominante d'exploitation agricole.¹² Assise donc sur des bases économiques solides, la liberté paysanne est, de plus, garantie, au moins dans les zones pionnières (Vallès, Penedès...), par des chartes de franchise très précocement concédées par les comtes aux communautés villageoises.¹³

lane: *Catalunya mil anys enrera*, 2 vol., Barcelona, Edicions 62, 1979-1981); plus récemment, P. BONNASSIE, *La croissance agricole du Haut Moyen Age dans le Sud de la Gaule et le Nord-Est de la péninsule ibérique: chronologie, géographie, limites*, dans *La croissance agricole du Haut Moyen Age, Flaran X* (Actes des X Journées internationales d'Histoire, Flaran 1988), sous presse; J. M. SALRACH, *Défrichement et croissance agricole dans la Septimanie et le Nord-Est de la péninsule ibérique*, *ibid.*, sous presse.

11. X. BARRAL I ALTET, *L'art pre-romànic a Catalunya, segles IX-X* (Barcelona, Edicions 62, 1981). Voir aussi *Le paysage monumental de la France autour de l'An Mil, avec un appendice Catalogne*, sous la dir. de X. BARRAL I ALTET (Paris, Picard, 1987).

12. P. BONNASSIE, *La Catalogne...*, t. I, p. 205-251 (*Catalunya mil anys enrera*, vol. I, p. 179-211).

13. J. M. FONT RIUS, *Cartas de población y franquicia de Cataluña* (Barcelona, C.S.I.C., t. I [en 2 vol.], 1969, t. II, 1983). Voir aussi, P. BONNASSIE, *La Catalogne...*, t. I, p. 307-316 (*Catalunya...*, vol. I, p. 268-279) et P. BONNASSIE et P. GUICHARD, *Les communautés rurales en Catalogne et dans le pays valencien (IX^e-milieu XIV^e siècle)*, dans *Les communautés*

L'existence d'une telle structure sociale a d'évidents prolongements sur le plan politique. La présence d'une paysannerie libre nombreuse, dynamique et, qui plus est, armée (le paysan catalan du x^e siècle est un paysan-soldat) offre aux comtes catalans, et principalement au comte de Barcelone, un puissant contrepoids face aux pouvoirs de l'aristocratie. Contrairement à bien d'autres princes territoriaux (contrairement au comte de Toulouse, on va le voir), le comte de Barcelone n'est en rien le prisonnier de sa noblesse: s'appuyant sur la masse des hommes libres qui ne dépendent que de lui, il peut résister longtemps aux pressions des grands. Il garde son pouvoir d'arbitre ou plutôt de juge suprême: le comte Ramon Borrell le rappelle avec la plus grande fermeté dans les cours de justice qu'il préside entre 993 et 1018. Autrement dit, la justice catalane reste, aux alentours de l'an 1000, une justice publique.¹⁴ Et le comte de Barcelone reste aussi un chef de guerre: mieux, le seul chef de guerre dont l'autorité soit unanimement reconnue. Il regroupe dans son ost aussi bien les barons les plus prestigieux que les plus humbles combattants, aussi bien les *maximi* que les *minimi* comme le dit un document de 1013.¹⁵ L'armée barcelonaise demeure donc aussi une armée publique.

Dans ces conditions, les similitudes que l'on constate dans la «marche à l'indépendance» des comtés catalans d'une part, du comté de Toulouse de l'autre sont plus apparentes que réelles. Vers l'an 1000, le comte de Toulouse peut bien se montrer encore plus désinvolte, s'il est possible, que le comte de Barcelone à l'égard de l'institution monarchique, son autorité est en fait beaucoup moins assurée.

* * *

villageoises en Europe occidentale du Moyen Age aux Temps Modernes, Flaran IV, 1982.

14. P. BONNASSIE, *La Catalogne...*, I, p. 183-203 (*Catalunya...* I, p. 160-176).

15. *Ibid.*, I, p. 159, et 349 n. 82 (*Catalunya...*, I, p. 138 et 304-305, n. 82).

Le XI^e siècle est partout en Europe l'âge de ce que nous appelons aujourd'hui la «révolution féodale» ou la «mutation féodale»: entendons par là l'époque de la dissémination la plus extrême des pouvoirs.¹⁶ Au cours de la période précédente (fin ix^e-x^e siècle), l'essentiel de l'autorité s'était trouvé transféré des mains du roi entre celles des ducs, des comtes, institués chefs de principautés. Maintenant (à partir des dernières années du x^e siècle), le pouvoir commence à échapper aux princes territoriaux pour se disperser entre les mains de personnages de rang bien inférieur: descendants d'anciens fonctionnaires subalternes de l'époque carolingienne (vicomtes, viguiers) ou tout simplement grands propriétaires capables d'ériger une tour sur leurs domaines. L'unité de commandement tend à devenir la châtelainie ou, si l'on préfère, la seigneurie.

Dans le comté de Toulouse, ce phénomène de fragmentation des pouvoirs joue à plein. Il se manifeste très tôt: dès les années 980-1000, le comte commence à se montrer incapable de faire respecter ses décisions de justice (en vérité, il n'y a même plus de justice publique), impuissant à réfréner les violences, les guerres privées entre lignages aristocratiques qui se déchaînent sur ses terres. Le signe le plus évident de cette défaillance de l'autorité comtale réside dans le développement très précoce en ces régions (comme d'ailleurs en Aquitaine et en Auvergne) du mouvement de la Paix de Dieu: assemblées de Narbonne en 990, de Lalbenque et de Rodez entre 1000 et 1010... On en appelle à la justice de Dieu devant la faillite de celle des hommes.¹⁷

La précocité de cette crise va de pair avec son caractère de plus en plus généralisé. Dans les années 1010-1030, on ne sait

16. G. DUBY, *Les Trois Ordres ou l'Imaginaire du féodalisme* (Paris 1978), p. 183-205: «La Révolution féodale»; J.-P. POLY et E. BOURNAZEL, *La Mutation féodale* (Paris 1980).

17. Sur la dégradation de la justice publique en Toulousain, P. OURLIAC, *La pratique et la loi (note sur les actes français et catalans du X^e siècle, dans «Boletín semestral de Derecho privado... de la Biblioteca Valls i Taberner»* (n.º spécial: *Orlandis* 70), 1988, n.º 1-2, p. 93-118. Sur la décomposition des pouvoirs et le mouvement de la Paix de Dieu, P. BONNASSIE, *Dans l'orbe de Toulouse: Toulousain, Comminges, Rouergue, Quercy, dans Les sociétés méridionales autour de l'An Mil: inventaire typologique des sources documentaires*, sous la dir. de M. ZIMMERMANN, à paraître prochainement.

même plus, à vrai dire, qui gouverne à Toulouse: aucun historien ne serait aujourd'hui en mesure d'indiquer avec certitude le nom du comte régnant.¹⁸ Un peu partout dans le comté, le pouvoir réel passe aux mains d'une foule de vicomtes, dont les noms apparaissent dans la documentation à cette époque et dont les lignages ne cesseront d'accroître leur pouvoir dans le courant du XI^e siècle: vicomtes de Castelnau, de Bruniquel, de Lautrec, de Narbonne, etc. Parmi eux, une famille émerge, qui va réussir à étendre son pouvoir sur un nombre important de vicomtés, parmi les plus peuplées et les plus prospères (Albi, Carcassonne, Béziers, Agde, Nîmes): c'est celle dont les chefs porteront bientôt le nom — en fait, le surnom — de Trencavel et qui constituera une très dangereuse rivale pour le lignage comtal toulousain. Un seul exemple: le château et le village de Villemur, à vingt-cinq kilomètres au nord-est de Toulouse, appartiennent aux Trencavel et la frontière entre les possessions de ceux-ci et celles des comtes se situe sur les terrasses boisées qu'occupe aujourd'hui le vignoble de Fronton, à vingt kilomètres au nord de la cité comtale.

En Catalogne, on constate aussi des tentatives d'insubordination de l'aristocratie, mais celles-ci ont été plus tardives et, en dépit des formes violentes qu'elles ont pu revêtir, elles ont échoué.

Longtemps, très longtemps, l'autorité des comtes de Barcelone, fondée sur une assise sociale beaucoup plus large que celle de leurs homologues toulousains, a échappé à toute espèce de contestation. Entre 980 et 1020, c'est-à-dire à l'époque où à Toulouse le pouvoir comtal est au plus bas, les comtes barcelonais continuent à inspirer un respect qui touche à la vénération. Mieux encore, leur prestige s'accroît: glorifiée par le succès de l'expédition de Cordoue de 1010, l'institution comtale connaît, sous le principat de Raimond

18. Selon la tradition établie par les Bénédictins Dom Devic et Dom Vaissète, auteurs de l'*Histoire Générale de Languedoc*, et reprise benoîtement par tous leurs successeurs, le comte Guillaume Taillefer aurait régné de 950 à 1037: il est inutile de souligner ce qu'un règne de quatre-vingt-sept ans a d'in vraisemblable. Toulouse a sûrement connu d'autres comtes dans cet intervalle, mais lesquels? PAUL OURLIAC (*Cart. de Lézat*, t. I, Intr.) a bien essayé de démêler l'écheveau généalogique toulousain, mais bien des problèmes restent en suspens.

Borrell (993-1018), une époque d'apogée. Les premiers symptômes d'affaiblissement du pouvoir ne se décèlent pas avant les années 1020-1030 (c'est-à-dire avec quarante ans de retard sur Toulouse). C'est seulement au cours de cette décennie, par exemple, que commence à se faire sentir en Catalogne le besoin de réunir des assemblées de la Paix de Dieu (concile de Toulouges en Roussillon: 1027): encore celles-ci délibèrent-elles hors du comté de Barcelone où l'autorité publique est encore assez forte pour contenir les violences.

D'autre part, la révolution féodale a pris en Catalogne une forme très différente de celle qu'elle a revêtue non seulement dans le comté de Toulouse mais, semble-t-il, dans l'ensemble des régions méridionales du royaume franc. Ce que l'on observe, en quelque sorte, au nord des Pyrénées, c'est une dégradation prolongée, incessante du pouvoir comtal, sapé pendant plus d'un demi siècle jusque dans ses fondements; au sud, il s'agit d'une crise aiguë, très brutale, mais relativement brève. C'est l'épisode aujourd'hui bien connu de la révolte de Mir Géribert contre Raimond Bérenger Ier: Mir Géribert, membre éminent du lignage vicomtal de Barcelone, regroupe autour de lui la majeure partie des barons du Vallès et du Penedès, défie le comte par les armes et parvient à lui tenir tête pendant dix-huit ans (de 1041 à 1059). Cette insurrection de l'aristocratie ébranle le pouvoir comtal, le met même un moment en péril, mais elle se termine en 1059 par la capitulation des rebelles. Le comte a vaincu, et de manière éclatante. C'est dans cette capacité de résistance de l'autorité publique aux germes de décomposition que représentait la révolution féodale qu'il faut chercher les clés de la fortune politique ultérieure de Barcelone.¹⁹

Les raisons de la victoire du pouvoir comtal sont multiples. D'abord, les soutiens populaires n'ont pas fait défaut à Raimond Bérenger Ier: celui, financier et militaire, de la population urbaine de Barcelone (important à une époque où la ville entre dans sa

19. Sur la révolte de l'aristocratie catalane, sur les causes, les modalités et les conséquences de la victoire du pouvoir comtal, je me permets de renvoyer à ma thèse, *La Catalogne...*, *op. cit.* (*Catalunya...*, *op. cit.*), dont le tome II est presque exclusivement consacré à ces problèmes.

première phase de développement), celui aussi de la paysannerie, menacée dans ses libertés par les violences des barons (il est significatif que l'une des accusations les plus graves formulées contre Mir Géribert lors de son procès pour félonie est d'avoir tenté d'anéantir les franchises du Vallès et du Penedès; et, de fait, c'est à l'époque de l'insurrection que sont imposés aux paysans de ces régions les premiers «mauvais usages» tendant à leur asservissement). Mais c'est aussi dans l'ampleur des moyens matériels dont elle disposait qu'il faut chercher l'explication du succès de la maison comtale. La croissance économique qui, comme on l'a vu, a commencé très tôt en Catalogne, s'est accélérée au XI^e siècle et elle commence à porter ses fruits: or elle profite en priorité aux comtes de Barcelone, propriétaires de vastes et nombreux domaines dans les zones de colonisation. De plus, l'expansion agricole se double maintenant d'un développement très vif de l'économie monétaire et le comte est le maître de la monnaie dont il contrôle la frappe. Il est surtout le principal bénéficiaire des entrées d'or musulman qui, depuis les quinze dernières années du X^e siècle, irriguent la Catalogne. Celles-ci ont représenté d'abord les soldes des mercenaires catalans servant dans les armées d'al-Andalus; elles se sont accrues spectaculairement à l'occasion des grandes expéditions catalanes en terre d'Islam menées sous le principat de Raimond Borrell (celle de 1010, en particulier); au milieu du XI^e siècle, elles se gonflent peut-être déjà des bénéfices réalisés par le commerce extérieur catalan. En tout cas, cet or, qui parvient sous forme de *mancusos* (nom donné aux dinars en pays chrétien) enrichit Barcelone —véritable Eldorado de l'Occident à cette époque— et, bien entendu, en premier lieu, le comte. Celui-ci peut se permettre, et il est le premier souverain d'Europe à le faire, d'émettre des monnaies d'or frappées à son nom dès avant 1050. Il peut surtout engager en grand nombre des combattants, des *milites*, c'est-à-dire des cavaliers vassaux. A ceux-ci il distribue des fiefs, moins sous la forme de terres que sous celle de rentes annuelles en monnaies d'or (entre cinq et sept onces d'or par an et par cavalier, soit entre 35 et 49 *mancusos*). Le comte bâtit son pouvoir militaire sur sa puissance

financière et l'ost qu'il recrute se montre capable de résister au soulèvement des barons, puis de le réduire.

Le triomphe du comte de Barcelone est lourd de conséquences, à court mais aussi à très long terme. La première de celles-ci, la plus décisive, est que le système féodal ne se construira pas en Catalogne contre le comte, ni même en dehors de lui, mais sous sa direction éminente et en tant qu'instrument de son pouvoir. De ce point de vue, les quinze ou seize dernières années du règne de Raimond Bérenger Ier (de 1060 à 1076) sont tout à fait déterminantes: c'est l'époque où il fait entrer dans sa vassalité tous les autres comtes catalans sans exception, du Pallars au Roussillon, en passant par la Cerdagne et Besalú. Et pas seulement les comtes: les chefs de tous les lignages dominants de Catalogne lui prêtent hommage. Hommage dit «solide» (équivalent catalan de l'hommage lige), qui l'emporte sur tous les autres types de liens vassaliques. C'est le moment aussi où il étend son contrôle, directement ou indirectement, sur la quasi totalité des forteresses catalanes. Des Pyrénées à la mer, le comte de Barcelone devient le chef de toute la féodalité, et ce au moment même où celle-ci se constitue. Les bases d'un véritable Etat féodal sont jetées.

Autre effet de la victoire du comte: celui de permettre les débuts de l'expansion barcelonaise au nord des Corbières. C'est, en 1067-1070, l'achat, en plusieurs versements, des comtés de Carcassonne et de Razès, pour un prix colossal dépassant les cinq mille onces d'or. C'est aussi l'extension à la région de Carcassonne du mode de gouvernement féodal barcelonais: plus de quarante châtelains du Carcassès jurent fidélité à Raimond Bérenger Ier. Sur-tout, fait décisif pour l'avenir, Raimond Bernard Trencavel, vicomte d'Agde et Béziers, entre dans sa vassalité.

Dès les années 1060-1075, les premières structures d'un Etat barcelonais sont donc créées. Elles résistent aux crises dynastiques qui déchirent le lignage comtal à la fin du règne de Raimond Bérenger Ier et au lendemain de sa mort, crises qui auraient fait sombrer bien d'autres maisons princières: assassinat de la comtesse Almodis par son beau-fils Pierre en 1071, meurtre du comte Raimond Bérenger II par son frère jumeau Bérenger Raimond II en

1082. D'aussi graves événements n'ont que des effets limités: ils ne freinent que de manière très temporaire l'expansion barcelonaise en pays occitan, laquelle reprend de plus belle au XII^e siècle.

* * *

Le XII^e siècle est tout entier dominé par la lutte d'influence que se livrent Barcelone et Toulouse pour la domination des pays d'oc. Ce conflit a été maintes fois étudié, et de manière très approfondie:²⁰ il est bien inutile d'en retracer ici une nouvelle fois le déroulement, on se bornera donc à en souligner brièvement quelques-unes des caractéristiques.

Les deux enjeux en sont la Septimanie et la Provence: la vieille Septimanie —en passe de devenir le Languedoc—, où tout se joue autour de la question, sans cesse posée, jamais résolue, de la domination de Carcassonne; la Provence, où les Toulousains se sont installés à la fin du XI^e siècle, sous le règne de Raimond IV, et où les Barcelonais prennent pied à leur tour avec le mariage de la comtesse Douce avec Raimond Bérenger III, en 1112.

Cette lutte commence en fait dès 1082 lorsque, prenant prétexte du meurtre de Raimond Bérenger II, le vicomte Bernard Aton d'Agde-Béziers s'empare de Carcassonne, s'en proclame vicomte et rompt son allégeance envers Barcelone pour porter sa fidélité à Toulouse: premier renversement d'alliance de la maison Trencavel, il y en aura bien d'autres. Après bien des péripéties, le conflit

20. On trouvera la bibliographie de la question, accompagnée de remarques très pénétrantes dans M. AURELL I CARDONA, *Autour d'un débat historiographique: l'expansion catalane dans les pays de langue d'oc au Moyen Age*, dans *Montpellier, la Couronne d'Aragon et les pays de langue d'oc (Actes du XII^e Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon, Montpellier, 26-29 septembre 1985)* (Montpellier 1987), p. 9-41. Parmi les études les plus importantes, on retiendra particulièrement: CH. HIGOUNET, *Un grand chapitre de l'histoire du XII^e siècle: la rivalité des maisons de Toulouse et de Barcelone pour la prépondérance méridionale*, dans *Mélanges Louis Halphen* (Paris 1951), et R. d'ABADAL, *A propos de la domination de la maison comtale de Barcelone sur le Midi français*, dans «*Annales du Midi*», 1964, p. 315-347. Voir aussi P. BONNASSIE, *L'Occitanie: un Etat manqué?*, dans «*L'Histoire*», n.° 15 (Juillet-Août 1979), p. 31-40.

s'aggrave encore et devient quasi permanent à partir de 1147, année de la grande expédition militaire menée par Raimond Bérenger IV de Barcelone sur le bas Rhône et en haute Provence. Il ne se termine qu'en 1198, lors de la conférence de Perpignan où la paix est enfin conclue entre Raimond VI de Toulouse et Pierre le Catholique. Cette «guerre de Cent Ans méridionale», pour aussi indécise qu'elle puisse apparaître dans ses résultats, témoigne en fait d'un rapport de forces inégal.

Les comtes de Toulouse ont l'avantage de se battre près de chez eux, sur leur terrain, mais ils sont en réalité constamment sur la défensive. Ils sont en effet affaiblis par la dissémination des pouvoirs qui s'est opérée en Languedoc au XI^e siècle et qui n'a véritablement jamais été surmontée. Ils doivent composer avec d'innombrables seigneurs locaux (vicomtes ou simples châtelains) dont bon nombre soutiennent Barcelone: les uns par périodes, tels les Trencavel, passés maîtres dans l'art de pratiquer une fidélité à bascule, les autres en permanence, tels les Guillem de Montpellier, fermement ancrés dans le camp barcelonais. Les Ordres Militaires (Templiers, Hospitaliers) sont eux-mêmes divisés: si la plupart des commanderies penchent pour Toulouse, d'autres constituent d'efficaces points d'appui de la politique barcelonaise (Sainte-Eulalie du Larczac, par exemple).²¹

Il n'y a donc pas, contrairement à ce qui a pu parfois être écrit, d'«Etat toulousain». Certes, Toulouse fait belle figure au XII^e siècle: le rôle joué par Raimond IV dans la Première Croisade a beaucoup fait pour rehausser le prestige des comtes; la cour de troubadours dont ils s'entourent concourt à la célébration de leur gloire. Mais le pouvoir comtal n'a jamais retrouvé suffisamment de force pour s'imposer efficacement à l'aristocratie languedocienne ni pour se fonder sur des structures stables. Ce n'est pas que des tentatives n'aient pas eu lieu: dans la deuxième moitié du XII^e siècle, Raimond V vise manifestement à systématiser les réseaux de fidélité qui convergent vers sa personne, il tente aussi de se doter

21. A. CARCENAC, *La commanderie templière de Sainte-Eulalie du Larczac*, thèse de 3.^e Cycle, dact. (Toulouse 1987).

d'un embryon d'appareil fiscal.²² Mais cette politique, au demeurant très tardive, en reste le plus souvent au stade des velléités et n'aboutit en tout cas qu'à des résultats très incomplets.

Enfin les comtes de Toulouse sont obligés de se battre sur plusieurs fronts. D'abord en Orient, en raison de la conquête par Raimond IV du comté de Tripoli, qu'ensuite il a bien fallu défendre. De la fin du XI^e siècle au milieu du XII^e, les comtes (Raimond IV, Bertrand, Alfonse-Jourdain) sont tout aussi souvent en Terre Sainte que dans leur comté et cet absentéisme est un atout pour leurs adversaires. Mais, en Occitanie même, ils n'ont pas affaire qu'à leurs rivaux barcelonais. Ils doivent aussi se défendre contre l'autre grande maison méridionale, celle des ducs d'Aquitaine qui, depuis Henri II, sont aussi rois d'Angleterre. Ils sont donc constamment menacés d'encercllement par l'alliance, pour eux mortelle, des rois Plantagenêt et des comtes de Barcelone (des comtes-rois de Barcelone-Aragon). En 1159, par exemple, lorsqu'Henri II, allié à Raimond-Bérenger IV, met le siège devant Toulouse, celle-ci n'est sauvée que par l'intervention du Capétien Louis VII. Intervention elle-même lourde de menaces car le dernier danger — et non le moindre — vient justement des Capétiens, totalement absents du Midi jusqu'au milieu du XII^e siècle, mais dont les ambitions commencent à se manifester avec Louis VII et se précisent avec Philippe Auguste. Or, face à cette relative impuissance de Toulouse, Barcelone fait preuve d'un dynamisme sans cesse accru.

Barcelone, à vrai dire, est bien loin de consacrer toutes ses forces à ses campagnes en pays d'oc. Elle aussi se bat sur plusieurs fronts. Elle a d'abord à faire face à l'offensive almoravide, offensive, il est vrai, quelque peu émoussée par la longue résistance du Cid à Valence. Elle entreprend aussi, et réussit, sous Raimond Bérenger IV, la conquête des émirats de Lleida et de Tortosa. Là non plus, cependant, les difficultés ne doivent pas être exagérées: la survie de principautés musulmanes en des régions aussi septen-

22. Comme le montrent, par exemple, les Statuts de la Paix de 1191 en Albigeois (*Gallia Christiana*, t. I, *Instr.*, p. 6). Voir aussi TH. N. BISSON, *The Organized Peace in Southern France and Catalonia (1140-1223)*, in «*The American Historical Review*», n.° 82 (1977), p. 290-331.

trionales n'était plus guère, vers 1150, qu'un anachronisme et elles succombent sans opposer une résistance démesurée. Au XII^e siècle encore, l'expansion barcelonaise en terre d'Islam apparaît plus le fruit d'heureuses circonstances que celui d'une politique délibérée.

L'essor de la puissance barcelonaise se manifeste plutôt sous d'autres formes. Il s'affirme avant tout dans la construction et la consolidation d'un Etat, l'Etat catalan. Celui-ci se donne des moyens d'existence juridiques par l'élaboration d'un droit entièrement nouveau, remarquablement adapté à l'époque et établissant la suprématie de la *Potestas*, la puissance publique incarnée par le comte souverain: c'est toute l'histoire —assez complexe— de la rédaction des Usages de Barcelone qui trouvent leur forme définitive vers 1150. Parallèlement est mise en place une fiscalité de type public, selon des procédures qui, si elles ont été longues à élaborer, sont presque sans équivalent dans l'Europe de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle.²³ Fort de son droit, fort de ses ressources fiscales, fort aussi (il faudrait encore s'étendre sur ce point) de son armée et de sa flotte, trouvant enfin une vigueur supplémentaire dans son union avec l'Aragon, l'Etat catalan est en mesure, à la fin du règne d'Alfonse Ier ou au début de celui de Pierre Ier, d'exercer une véritable hégémonie sur l'espace occitan. Les comtes de Barcelone ont-ils vraiment cherché à créer un Empire transpyrénéen, comme l'ont écrit pendant longtemps les historiens catalans, de Balaguer à Vicens Vives? ²⁴ Se sont-ils contentés de mener une politique de type patrimonial visant à doter en pays d'oc —à Carcassonne ou en Provence— les branches cadettes du lignage, comme l'a

23. Sur la fiscalité, on dispose maintenant du très remarquable ouvrage de TH. N. BISSON, *Fiscal Accounts of Catalonia (1151-1123)* (Univ. of California Press, 2 vol., 1984). Sur un plan plus général, on lira du même auteur *L'essor de la Catalogne: identité, pouvoir et idéologie dans une société du XII^e siècle*, dans «Annales E.S.C.», 1984, ainsi que le chapitre qu'il a consacré à «L'Époque des grands comtes-rois» dans *l'Histoire de la Catalogne* publiée sous la dir. de J. NADAL et PH. WOLFF (Toulouse, Privat, 1982), p. 273-314. Dans ce même volume, se reporter aussi au chapitre précédent: «Origines et formation d'un État catalan (801-1137)», dû à M. ZIMMERMANN.

24. Références, analyses et commentaires dans M. AURELL I CARDONA, *art. cit.* (ci-dessus, n. 19).

pensé Ramon d'Abadal? ²⁵ Ou encore —c'est ce que suggère Th. Bisson— se sont-ils surtout souciés de constituer un glacis protecteur mettant la Catalogne à l'abri des menaces venues du nord? ²⁵ La réponse en définitive importe peu. L'essentiel est de constater que vers 1200 le rapport de forces est très nettement en leur faveur.

Raimond VI le comprend et renonce à une lutte épuisante et de plus en plus aléatoire. Il fait la paix avec Pierre Ier en 1198, il épouse sa soeur Aliénor en 1204. Finalement son fils Raimond VII, à l'heure du plus grand péril, acceptera de devenir le vassal de Pierre.

L'épilogue, chacun le connaît: c'est la mort de Pierre I^o sur le champ de bataille de Muret, le 12 septembre 1213. Mais les conséquences de Muret sont assurément moins lourdes pour Barcelone que pour Toulouse. Sous la direction de Barcelone, la Catalogne a déjà réussi à faire son unité et elle pourra poursuivre son expansion, désormais vers le Sud (Valence), puis vers l'Est (Sicile, Méditerranée orientale). Toulouse n'est jamais parvenue à unir autour d'elle l'ensemble des pays d'oc, pas même le seul Languedoc: ce dernier finira bien par trouver son unité, mais sous l'administration française et en tant que province périphérique d'un royaume dont les centres d'intérêt sont ailleurs.

PIERRE BONNASSIE

25. *A propos de la domination...*, art. cit.

26. *L'époque des grands comtes rois*, op. cit.

